

# Charte pour le prêt de la conteuse Bookinou (lecteur de livres pour enfants)

## **Conditions générales d'utilisation**

Le service de prêt de la Bookinou est réservé aux adhérents de la médiathèque de Dainville, ayant une cotisation à jour, âgés de plus de 18 ans. Ce service est soumis à la signature de cette charte de prêt plaçant la Bookinou sous la responsabilité de l'adhérent jusqu'à son retour dans l'établissement.

## **Modalités de prêt**

La durée de prêt est de **4 semaines**. Le retour n'est pas accepté tant que tous les éléments fournis ne sont pas rendus.

La Bookinou est réservable quand elle est déjà empruntée. La réservation est possible *à partir du catalogue* en ligne, par mail, téléphone ou directement auprès du personnel de la médiathèque à l'accueil.

Le prêt et le retour de la Bookinou s'effectue à l'accueil auprès des bibliothécaires qui se chargeront de la vérification de la totalité des éléments.

## **Le matériel prêté**

Bookinou dans sa boîte
Un câble micro USB
Un livre : le mystère du dernier étage
Un mode d'emploi papier

## **Matériel perdu ou détérioré**

Tout usager qui égare ou détériore une partie ou la totalité du matériel emprunté doit le rembourser. Dans le cas contraire, une procédure de mise en recouvrement sera engagée, pour le montant correspondant à la valeur de remplacement du matériel.

Bookinou 79,90 €
Câble USB: 10 €

## **Recommandations d'usage**

Avant la première utilisation, il est conseillé de lire le mode d'emploi fourni avec la Bookinou.

- Assurez-vous que votre enfant ne fasse pas tomber la Bookinou
- Ne soumettez jamais la Bookinou à une luminosité, une température, une humidité ou des vibrations extrêmes ; ne mouillez pas l'appareil.
- Utilisez la Bookinou dans un environnement propre.
- Utilisez exclusivement le câble USB fourni.
- Pour ne pas égarer les accessoires, rangez-les bien à l'intérieur de la boîte.
- Avant de rapporter la Bookinou à la médiathèque, merci de la recharger quelques heures à un ordinateur via le câble fourni.

En cas de problème concernant le fonctionnement, l'emprunteur s'engage à contacter les bibliothécaires par téléphone au 03.21.15.64.40 ou mail à [mediatheque@mairie-dainville.fr](mailto:mediatheque@mairie-dainville.fr)

***Je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte. Je m'engage à suivre les recommandations d'usage, à respecter les délais de prêts, et à restituer la Bookinou en l'état ou à rembourser le coût de remplacement.***

Nom/Prénom de l'emprunteur

Date :    /    /

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé" :